

4C CAUDRÉSIS CATÉSIS

Le magazine de votre communauté de communes

INFOS

n°2

Janvier 2015 - www.caudresis-catesis.fr



La réalité augmentée
dans votre journal !



photo : Piscine intercommunale du Cateau-Cambrésis



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

p.4



L'éclairage public

p.11



L'entretien du patrimoine

p.7

DOSSIER

Les espaces nautiques intercommunaux



ÉDITO

ÉDITO



Chers habitants de la communauté de communes du Caudrésis-Catésis.

Avec l'ensemble des élus de l'intercommunalité je vous présente mes meilleurs vœux de santé et bonheur. Qu'en 2015, vous ayez un travail, denrée rare de nos jours, et un logement agréable.

2014 est derrière nous. Ce fut une année chaude mais très pluvieuse, ce qui nous incite à être vigilants en ce qui concerne le réchauffement climatique. Préservons nos enfants en nous comportant de manière responsable à ce sujet.

Notre communauté forte de plus de 65 000 habitants a ouvert des équipements important en 2014 :

- le crématorium qui permet aux familles endeuillées de ne pas supporter un trop long déplacement. Il fonctionne en régie et nos agents sont très attentifs à ce que la cérémonie soit à la hauteur de votre peine.

- La piscine intercommunale située à Caudry qui permettra, en complément de celle du Cateau-Cambrésis, d'apprendre à nager à tous nos écoliers. Elle donne aussi l'occasion à tous nos concitoyens quel que soit l'âge ou la condition sociale de se distraire sportivement. Enfin, carte de visite pour notre territoire, elle incitera à venir habiter chez nous.

A côté de ces grandes réalisations, la communauté de communes intervient dans beaucoup de domaines pour votre bien-être :

- dès **l'enfance** avec les crèches de Caudry et du Cateau-Cambrésis et bientôt celle d'Avesnes-les-Aubert, la crèche itinérante Ribambelle et les relais d'assistantes maternelles,

- **à l'école** avec les animations et les sorties pédagogiques, la formation aux premiers secours et la piste d'éducation routière,

- **en aide aux communes** avec les brigades du patrimoine, les chemins de randonnées, le boisement et le fleurissement,

- **dans votre quotidien** avec la collecte des ordures ménagères, les déchetteries, les encombrants et l'éclairage public.

Lors des cérémonies de vœux, beaucoup de maires ont souligné l'aide importante de la 4C au profit de leur commune.

Je remercie les élus communautaires et l'ensemble du personnel pour leur action et leur disponibilité.

2015, pour toutes les collectivités, sera une année budgétaire difficile en raison de la forte baisse des dotations de l'État, de la région et du département mais nous maintiendrons notre aide à l'ensemble des communes.

Meilleurs vœux pour notre communauté et ses habitants.

Cordialement,

Le Président,

Guy BRICOUT

SOMMAIRE

L'édito du Président... page 2

La réalité augmentée... page 3

Compétence :

éclairage public... pages 4 - 6

Les espaces nautiques... pages 7 - 10

La restauration du patrimoine... page 11

La vie communautaire... page 12



Qu'est ce qu'une compétence ?

Une compétence est un domaine d'action dans lequel la communauté de communes agit quotidiennement.

Exemple : Le développement économique. Dans cette compétence, la 4C met en place des actions en faveur des entreprises locales comme le dispositif TPE (voir 4C infos N°1).

Il existe trois types de compétences :

Les compétences obligatoires

La loi en impose 2 pour les communautés de communes :

- L'aménagement de l'espace
- Le développement économique

Les compétences optionnelles

Les élus de la 4C en ont choisi 5 (sur les 7 établies par l'État)

- La protection et la mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- La voirie d'intérêt communautaire
- les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- L'action sociale d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives

Les communes membres de la 4C ont choisi de déléguer plusieurs de leurs compétences :

- Le développement touristique
- L'action en faveur de la petite enfance
- Les technologies de l'information et de la communication
- L'éclairage public
- La création et la gestion d'un crématorium

Pour consulter le détail des compétences de la 4C rendez-vous sur le site internet www.caudresis-catesis.fr



De Théophraste Renaudot à votre journal 4C infos

Créée en 1631 par Théophraste Renaudot, *La Gazette* fut le premier journal hebdomadaire de tous les temps. Hormis l'apparition de la photographie au XIX^e siècle, rien ne révolutionnera le journal, qui demeurera une feuille de papier imprimée, destinée à être lue.

L'ère numérique que nous traversons nous fait reconsidérer cette finalité. Cette dernière va bien au-delà de la simple lecture, en permettant d'élargir de façon active chaque article.



M. Gérard LENOBLE
Maire de Boussières-en-Cambrésis

3^e Vice-Président
Communication

Le lecteur pourra « s'échapper » du cadre rédactionnel grâce à deux technologies nouvelles :

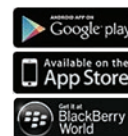
- les applications proposées (pour smartphones, tablettes...)
- la réalité augmentée, c'est-à-dire la possibilité de charger des images en 2D, voire 3D et de trouver toutes les informations et explications complémentaires.

Nous avons voulu dès ce N° 2 être des précurseurs dans ce domaine, en vous offrant ces possibilités accrues d'approfondir les sujets traités. La lecture et l'image traditionnelles ne perdent en rien de leur attrait et de leur force.

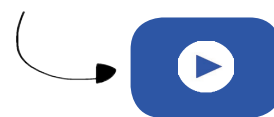
Bon voyage au cœur de la 4 C.

La réalité augmentée Comment ça fonctionne ?

Téléchargez gratuitement l'application LAYAR sur votre smartphone ou votre tablette



puis lancez l'application LAYAR et scannez entièrement la page du journal où un repère Layar est présent (voir ci-contre).



Pour un bon résultat, placez le journal à plat et scannez la page à une distance de 30 cm environ.

Suite à quelques modifications, nous vous communiquons la nouvelle liste de vos conseillers communautaires.

Avesnes-les-Aubert

Alexandre BASQUIN
Denise LESAGE
Laurence MONTEIRO LOPES
Vincent WAXIN

Bazuel

Jean-Félix MACAREZ

Beaumont-en-Cambrésis

Hubert DÉJARDIN

Beauvois-en-Cambrésis

Yannick HERBET
Virginie LE BERRIGAUD

Bertry

Nathalie GAVE
Jacques OLIVIER

Béthencourt

Christian PAYEN

Béviliers

Pierre-Henri DUDANT

Boussières-en-Cambrésis

Gérard LENOBLE

Briastre

Jean-Pierre THIEULEUX

Busigny

Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC

Carnières

Jean-Marie TORDOIT

Catillon-sur-Sambre

Francis LEBLON

Cattenières

Dominique LAMOURET

Caudry

Agnès BÉRANGER
Didier BONIFACE
Guy BRICOUT
Frédéric BRICOUT
Denis COLLIN
Régine DHOLLANDÉ
Mélanie DISDIER
Pierre LÉVÊQUE
Anne-Sophie MÉRY-DUEZ
Bernard POULAIN
Brigitte PRUVOT
Liliane RICHOMME
Alain RIQUET
Martine THUILLEZ
Sandrine TRIoux
Serge WARWICK

Caullery

Alain GOETGHELUCK

Clary

Gérard TAISNE

Dehéries

Gilles PELLETIER

Élincourt

Pierre LAUDE

Estournel

Bernard PLET

Fontaine-au-Pire

Jean-Claude GÉRARD

Haucourt-en-Cambrésis

Patrice BONIFACE

Honnechy

Bertrand LEFEBVRE

Inchy-en-Cambrésis

Jean-Louis CAUDRELIER

La Groise

Karine ÉLOIR

Le Cateau-Cambrésis

Charles BLANGIS
Laurent COULON
Annie DORLOT
Joëlle MANESSE
Bruno MANNEL
Joseph MODARELLI
Isabelle PIÉRARD
Serge SIMÉON

Le Pommereuil

Marc DUFRENNE

Ligny-en-Cambrésis

Pascal FOULON
Janine TOURAINNE

Malincourt

Marc PLATEAU

Maretz

Pascal LÉVÊQUE

Maurois

Pascal COQUELLE

Mazinghien

Michel HENNEQUART

Montay

Laurence RIBES

Montigny-en-Cambrésis

Francis GOURAUD

Neuvilly

Didier BLEUSE

Ors

Jacky DUMINY

Quiévy

Daniel BLAIRON

Rejet-de-Beaulieu

Augustine NOIRMAIN

Reumont

Jean-Pierre RICHEZ

Saint-Aubert

Daniel CATTIAUX

Saint-Benin

Véronique NICAISE

Saint-Hilaire-lez-Cambrai

Maurice DEFAUX

Saint-Souplet-Escaufourt

Henri QUONIOU

Saint-Vaast-en-Cambrésis

Stéphane JUMEAUX

Troisvilles

Jean-Marc DOSIÈRE

Villers-Outréaux

Jean-Paul CAILLIEZ

Axelle DOERLER

Walincourt-Selvigny

Daniel FIÉVET

Chantal WAEYENBERGE - MAILLY



ÉCLAIRAGE PUBLIC

COMPÉTENCE

S'il y a une période opportune pour évoquer l'éclairage public, c'est en ces courts jours d'hiver.

L'éclairage public fait partie des compétences optionnelles de la 4C depuis 2006.

Comment fonctionne le service ?

Le service est composé de trois agents titulaires et d'un CDD. L'effectif est divisé en deux équipes.

Leur mission est d'assurer la maintenance et la modernisation des points lumineux du territoire.

Chaque mois, une tournée est effectuée dans toutes les communes. Elle débute à 5h du matin et se termine vers 12h. Ces horaires correspondent à des conditions optimales de travail et de sécurité car le trafic routier est très faible et grâce à la pénombre il n'y a pas besoin de rallumer les lumières (comme en plein jour) pour identifier la panne, générant ainsi des économies.

L'activité principale des tournées est le « *relamping* ». Le but est de remplacer les ampoules *mercure* par les ampoules *sodium* dont la consommation, plus réduite, permet un meilleur rendement.

Dans le cadre de nouvelles installations ou de rénovation de l'éclairage public, de nouveaux candélabres équipés de lampes LED sont systématiquement installés. Cette technologie présente plusieurs avantages : une durée de vie de 15 à 20 ans (contre 3 ans pour une lampe standard) et une absence d'entretien. Toutefois, son coût d'achat est de deux à trois fois supérieur.

Si vous constatez un problème d'éclairage public dans votre rue, contactez votre mairie qui nous relayera l'information.



Quelques chiffres clés :

11 000 : c'est le nombre de points lumineux (tout type de candélabre) sur l'ensemble des communes de la 4C.

100 : ce sont les dépannages (ampoules grillées, candélabres endommagés...) qu'effectue en moyenne tous les mois le service éclairage public.

80 % : c'était l'état de vétusté de l'éclairage public en 2006. À ce jour, la moitié du parc a été remis en conformité.

2 : C'est le nombre de camions nacelles dont dispose le service éclairage public (portée 14m pour l'un et 21m pour le second).

780 000 : c'est le montant en euros de la consommation annuelle des 46 communes en éclairage public. La facture est prise en charge par la 4C.



Les agents de retour de tournée

Pour assurer leur mission, les agents sont soumis à des formations très strictes. Ils doivent posséder et renouveler tous les 5 ans un CACES nacelle (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) mais surtout avoir une habilitation TST (Travaux Sous-Tension), formation très exigeante qui permet d'intervenir sur le réseau électrique.



La communauté de communes a pris la compétence éclairage public dès 2006. C'est une compétence facultative. La loi ne l'impose pas mais elle s'imposait à l'heure où notre intercommunalité se doit de trouver des moyens pour alléger le coût énergétique de nos communes. Outre la rénovation et la maintenance, la 4C accompagne également les communes dans les projets d'enfouissements de réseaux et du changement d'éclairage des voiries.

Concrètement, chaque commune dispose d'une enveloppe octroyée par

la 4C pour la modernisation de son éclairage public (valable 10 ans). Lorsqu'un conseil municipal décide de la rénovation d'un éclairage d'une voirie, il puise une partie ou la totalité de cette enveloppe. Quand la commune l'a épuisée, la 4C accompagne encore (à hauteur de 50 %) la charge financière des travaux d'éclairage public.

Enfin, il faut également préciser que l'intercommunalité supporte la facture énergétique annuelle de l'éclairage public de l'ensemble des 46 communes du territoire (soit 780 000 euros) !



M. Daniel CATTIAUX
Maire de Saint-Aubert

8^e Vice-Président
Travaux et éclairage public

Au 1^{er} juillet 2013, une réglementation invite à éteindre les éclairages jugés inutiles la nuit de 1h à 7h du matin (bureaux, façades de bâtiments...). Cette mesure à l'échelle nationale vise à faire des économies (environ 200 millions d'euros) et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (250 000 tonnes de CO² par an). Pour se mettre en conformité, la 4C a investi dans des programmateurs et qui seront installés prochainement sur les bâtiments publics de vos communes.

Zoom sur une rénovation à Avesnes-les-Aubert



1. Démontage d'un vieux candélabre



3. Pose du luminaire à LED (50 watts de conso)



2. Installation d'un nouveau candélabre



4. Raccordement au réseau d'éclairage public



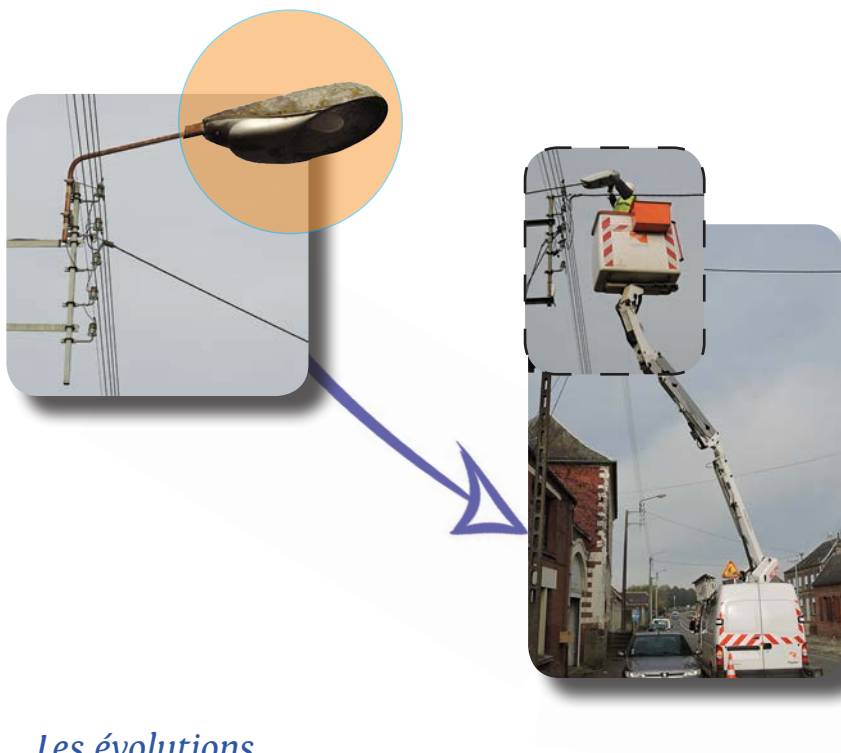
5. Le candélabre est en service. Il ne reste plus que les finitions autour de la base.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

COMPÉTENCE

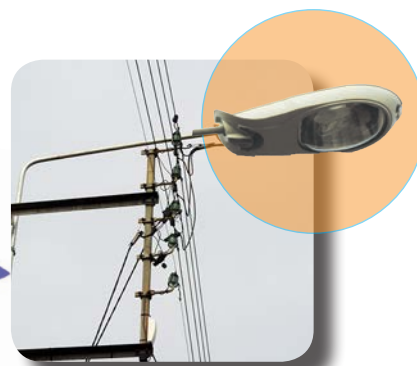
Zoom sur une opération de « relamping » à Walincourt-Selvigny



Dans ce type d'intervention, l'agent après s'être mis en sécurité, procède au changement du mat et de la lampe à mercure par une lampe à sodium (durée de vie supérieure et plus économe).

La durée de cette opération est d'à peu près une vingtaine de minutes selon plusieurs conditions (météo, état du matériel de serrage...).

Ci-contre, l'agent intervient à environ 10 mètres du sol.



Les évolutions...

Les lampes LED vont continuer à se développer sur le territoire. En amont, toute une réflexion sera mise en place pour optimiser leur usage :

- Une uniformité des couleurs de l'éclairage public sera incluse dans les critères ainsi que l'esthétique des candélabres au sein d'une même commune et dans l'ensemble de la communauté.
- Des lampes *intelligentes* grâce à des détecteurs de mouvements : concrètement les lampes LED s'allumeront lorsqu'une personne passera à proximité du point lumineux.
- Pour faciliter l'organisation de l'entretien et du relamping, la 4C dispose d'une application informatique qui recense l'intégralité des points lumineux de son territoire (environ 11 000) ainsi que leurs caractéristiques telles que le type de lampe ou de candélabre. Grâce à ces informations, les agents optimisent les déplacements et l'achat de matériel.



A savoir :

Les dégradations ne sont pas du seul fait de la météo. Il peut s'agir parfois de nids d'oiseaux, d'un manque d'égavage des arbres et malheureusement d'actes de vandalisme ou d'accidents de la circulation.



Le nouvel espace nautique intercommunal à Caudry a enfin ouvert ses portes !

Très attendue, la nouvelle piscine intercommunale située à Caudry a ouvert ses portes le 23 décembre 2014. Cet équipement HQE* offre à tous de nombreuses activités sportives (nage, aquagym, biking...) et de détente (jacuzzi, sauna, parcours kneipp, hammam...).



Une piscine nouvelle génération

Vue Sud-Est

La piscine est dite de nouvelle génération : il ne s'agit plus d'y faire uniquement des longueurs. Les concepteurs ont pris le parti d'en faire un véritable **espace de vie**. Désormais, toutes les générations peuvent y trouver des activités complémentaires comme par exemple les « bébés nageurs », le jardin d'éveil pour les enfants, la descente du toboggan (de 65 mètres) pour les plus grands. On peut également essayer de remonter la rivière à contre-courant ou se laisser masser par les banquettes du bassin ludique.



Vue Nord-Ouest

L'espace nautique a enregistré 4188 entrées en 8 jours d'ouverture durant les vacances de Noël soit une moyenne de 523 personnes par jour !

Plus d'infos ?



Flashez ce QR code avec un lecteur de code comme Qrafter ou i-nigma

Au-delà du divertissement, la natation demeure une discipline sportive fondamentale et l'apprentissage précoce de la natation l'élément fédérateur de ce projet par l'ensemble des élus de la 4C.

Tout a été fait pour réduire le coût de la construction surtout grâce à l'obtention de 5,5 M d'euros de subventions. Les coûts de fonctionnement sont réduits avec le recours à la géothermie et l'ultrafiltration notamment.

Le confort acoustique, le traitement de l'eau à l'ozone et les bassins inox viennent compléter le dispositif HQE* et renforcer l'attractivité de ce nouveau centre aquatique tant attendu.

*HQE : Haute Qualité Environnementale.



M. Serge WARWICK
1^{er} Adjoint de Caudry

Président de l'ENI
Espaces Nautiques
Intercommunales



ESPACES NAUTIQUES

ÉQUIPEMENTS

Visite en photos de l'espace nautique

L'extérieur piscine



L'accueil



Vestiaires et casiers à code



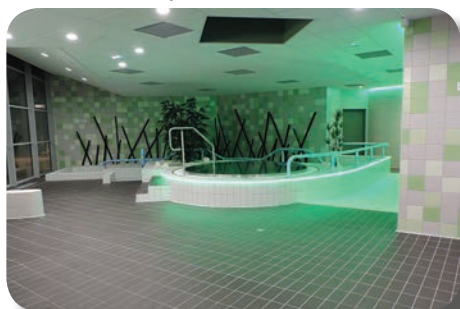
Le bassin ludique



La pataugeoire



L'espace détente



Le bassin sportif



Le bassin d'apprentissage



Le toboggan



**ESPACE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL
A CAUDRY**

Rue Henri Barbusse

59540 CAUDRY

Sortie de Caudry en direction
de Fontaine-au-Pire

www.piscine-caudry.fr

www.facebook.com/enicaudry

Tél : 03 27 75 00 77



Réalité augmentée
sur cette page



Le choix de la HQE (Haute Qualité Environnementale)

Partant du postulat des économies d'énergie et de la protection de l'environnement, les élus ont choisi de doter la piscine de la norme HQE. Cette certification, subventionnée à 80 %, va permettre un retour sur investissement compris entre 6 et 15 ans. Outre une réduction des frais de fonctionnement substantielle, la norme HQE améliore également le confort des utilisateurs grâce à une acoustique optimisée (installation de pièges à son, panneaux acoustiques absorbants en bois...).



Des kilomètres de tuyauterie parcourent le sous-sol de la piscine

D'autres atouts de la HQE

Une épaisseur de 60 mm de laine de roche, recouverte par une toile noire et fixée par des fines planches latérales, permet de piéger le son tout le long des bassins. Un confort acoustique pour les nageurs et les employés.



Un piège à son

Quelques chiffres :

- L'espace Nautique Intercommunal possède un peu plus de **10 km de tuyauterie**.
- **211 pieux en béton** enfoncés sur 15 mètres de profondeur renforcent les fondations de l'équipement
- **Deux forages de 45 mètres** puisent l'eau pour en extraire les calories. Elle est ensuite réinjectée par un troisième forage en sous-sol dans le circuit naturel.
- La longueur du bassin sportif est très précise : **25 mètres et... 1 centimètre**. Ce petit centimètre est obligatoire et nécessaire pour la pose des plaques de touche qui servent à arrêter le chronomètre lors des compétitions officielles de natation.
- **jusqu'à 25 km/h**, c'est la vitesse maximale que vous pouvez atteindre en descendant le toboggan de 65 mètres.



Le cœur de l'ultrafiltration

L'ultrafiltration permet de clarifier et de désinfecter l'eau sans utilisation de produits chimiques. Une fois traitée, l'eau est réutilisée dans le système de tuyauterie et permet de faire de grosses économies en consommation d'eau.



Le toit végétalisé permet de récupérer l'eau de pluie et d'alimenter l'eau des toilettes (après traitement).



Le toit végétalisé



ESPACES NAUTIQUES

ÉQUIPEMENTS

L'espace nautique intercommunal au Cateau-Cambrésis



ESPACE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL

Avenue des Essarts
59360 LE CATEAU-CAMBRÉSIS
www.eni-equalia.fr
www.facebook.com/eni.lecateau
Tél : 03 27 77 05 04

Cet équipement a ouvert ses portes le 8 août 2012.

L'espace nautique intercommunal propose :

- une partie aquatique comprenant une pataugeoire, un bassin ludique couplé avec un bassin d'apprentissage, un bassin sportif et un Pentagliss,
- une partie détente possédant un sauna, un hammam et un solarium,
- enfin une partie « espace forme » disposant d'une flotte d'une quinzaine d'appareils (tapis de courses, vélos elliptiques...),

Toutes ces prestations et bien d'autres encore sont assurées sur de larges créneaux pour le confort de tous.



Entretien avec Sarah MOUGIN,
Responsable d'exploitation des
espaces nautiques intercommunaux.

Après 2 ans d'ouverture, comment se porte l'espace nautique intercommunal du Cateau-Cambrésis ?

La fréquentation de l'établissement est en augmentation constante depuis son ouverture en août 2012. Sur le territoire de la 4C et au-delà, l'espace nautique du Cateau-Cambrésis est reconnu comme un équipement structurant dédié à l'apprentissage, aux loisirs et à la détente intergénérationnels.

Outre les nombreuses activités, avez-vous des temps forts durant l'année ?

En effet en plus des activités hebdomadaires (aquagym, aquabike, cours enfants, bébés-nageurs, fitness...), nous proposons régulièrement des animations thématiques calendaires comme Halloween, Noël, Pâques... Et d'autres animations en partenariat avec des acteurs locaux comme la soirée *Ladies* réalisée conjointement avec le musée de la Dentelle de Caudry ou la semaine de l'eau en collaboration avec le musée Matisse du Cateau-Cambrésis.

En quoi l'espace nautique du Cateau-Cambrésis est-il complémentaire de celui de Caudry ?

Le territoire de la 4C bénéficie désormais de deux espaces nautiques qui vont fonctionner en synergie, les usagers pourront se rendre d'un établissement à l'autre avec la même carte d'abonnement. Ainsi les adeptes des activités aquagym ou aquabike pourront profiter de plus de 40 créneaux par semaine...



Le pentagliss



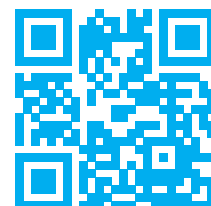
Les séances aquagym



Les après-midi récréatifs



La soirée Fluo avec DJ





La restauration des calvaires et des monuments aux morts

Créée en 2008, la brigade du patrimoine a pour but de restaurer le petit patrimoine des communes.

Suite aux demandes des municipalités, la brigade intervient souvent sur les calvaires, les monuments aux morts et les abords des cimetières.

Comment se déroule une restauration ?

« Cela dépend du monument que l'on restaure » explique un responsable d'équipe. « Pour les calvaires, par exemple, la restauration se passe au niveau du socle et du nettoyage de l'icône représentée, on vient ensuite y apposer une nouvelle peinture ».

Pour les monuments aux morts, la brigade essaie de réparer les pierres endommagées avec un produit reconstituant. Si elles sont trop abîmées, ces dernières sont prélevées et remplacées

par une pierre équivalente. Les agents procèdent, ensuite, à un gommage pour enlever les mousses qui s'accumulent sur la pierre.

En conformité avec le code des marchés publics, tous les matériaux utilisés sont achetés par les communes chez des fournisseurs locaux ce qui permet également de participer à l'économie locale.



Lettrage à Villers-Outréaux

En 2 ans, la brigade du patrimoine a restauré 11 calvaires et 13 monuments aux morts.

Ci-dessous, deux exemples de restauration du patrimoine.

Stèle commémorative à Montay



Avant



Après

Calvaire au cimetière de Béthencourt



Avant



Après

À savoir :

La brigade du patrimoine permet aussi, avec de petits travaux, d'accompagner les communes qui n'ont pas toujours le personnel qualifié. Récemment, une équipe améliorait l'entrée de bâtiments publics par la création de rampes de petite surface avec un tapis en béton désactivé.

Dans d'autres lieux, avec un planning très serré, elle permet d'accueillir les enfants des écoles dans des locaux agréables en réservant les temps de vacances scolaires à la rénovation des classes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS - INFOS

Avesnes-les-Aubert - Bazuel - Beaumont-en-Cambrésis - Beauvois-en-Cambrésis - Bertry - Béthencourt
Béviliers - Boussières-en-Cambrésis - Briastre - Busigny - Carnières - Catillon-sur-Sambre - Cattenières
Caudry - Caullery - Clary - Dehéries - Élincourt - Estourmel - Fontaine-au-Pire - Haucourt-en-Cambrésis
Honnechy - Inchy-en-Cambrésis - La Groise - Le Cateau-Cambrésis - Le Pommereuil - Ligny-en-Cambrésis
Malincourt - Maretz - Maurois - Mazinghien - Montay - Montigny-en-Cambrésis - Neuville - Ors
Quiévy - Rejet-de-Beaulieu - Reumont - Saint-Aubert - Saint-Benin - Saint-Hilaire-lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt - Saint-Vaast-en-Cambrésis - Troisvilles - Villers-Outréaux - Walincourt-Selvigny

La vie communautaire

Un conseil communautaire
à Ors - Bois-l'Évêque
Le 24 septembre 2014

Remise de chèques
« Initiative Cambrésis »
Le 28 novembre 2014



Portes ouvertes à l'espace
nautique intercommunal à Caudry
Les 6 et 7 décembre 2014



Veillée du souvenir
au crématorium
Le 24 octobre 2014

Dans le prochain numéro, un dossier consacré aux chemins de randonnée

Retrouvez-nous sur

www.caudresis-catesis.fr

